

Publié le 12 juillet 2022

Pour la rénovation énergétique, Rénov'Occitanie s'occupe de tout

Porté par la Sem Arc Occitanie, le dispositif Rénov'Occitanie accompagne les particuliers dans le cadre de la rénovation énergétique de leurs logements. L'objectif étant de multiplier les interventions dans les logements privés en proposant aux particuliers et aux copropriétés un accompagnement à la fois technique, administratif et financier.



La **Sem Arc Occitanie** a été choisie par la Région Occitanie pour porter le dispositif **Rénov'Occitanie**. Ce service est organiquement lié au **SPPEH (Service public de la rénovation énergétique en Occitanie)** déployé par la Région et les collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire régional. Lancé le 1er janvier 2021, Rénov'Occitanie intervient en deux temps : la réalisation d'un audit incluant des propositions de scénario de travaux accompagnées de plans de financement pour les particuliers ou les copros ; une mission d'AMO facilitant le lancement et la réalisation des travaux (analyse des devis, mobilisation des aides, suivi du chantier...). Côté finances, le statut de **Société de Tiers Financement** de l'Arc offre l'avantage de proposer des prêts bonifiés (taux faibles et longues durées) aux particuliers et aux copropriétés. Des prêts destinés au financement du reste à charge des opérations afin que cette dernière ne soit rédhibitoire. « Notre statut de Société de Tiers Financement a également permis de mettre en place dans le cadre de Rénov'Occitanie une caisse d'avance de subvention pour éviter aux ménages les plus modestes les nécessaires avances de trésorerie », assure la Sem.

5 000 ménages déjà accompagnés

Rénov'Occitanie a donc été un levier efficace pour la Région. « L'implication d'un acteur public neutre pour accompagner les particuliers et copropriétés dans des projets de rénovation souvent lourds et complexes est une réelle valeur ajoutée du point de vue des usagers, avec des retours très positifs, et une dynamique de croissance de l'activité très forte (prévisionnel de + 100% en 2022 par rapport à 2021) », assure Arc. 5 000 ménages ont d'ores et déjà été accompagnés (65 copropriétés pour 2 606 logements engagés dans le parcours d'accompagnement, 3 200 logements individuels engagés dans le parcours d'accompagnement, plus de 400 opérations de travaux engagés pour un montant d'investissement prévisionnel de 13,7 M€...). **Le gain de consommation prévisionnel est estimé à 8,9 GWh/an (-63% de consommation en moyenne !)** Ce qui peut représenter près de 3 000 € par an sur la consommation énergétique sur une maison de 85 m² classée F en DPE ! « Dans ce cas concret, l'économie d'énergie réalisée est de 84 % et les gaz à effet de serre évités par an équivalent à 73 000 km en voiture ! », se réjouit **Agnès Langevine, vice-présidente de la Région Occitanie en charge du Climat, Pacte vert et Habitat durable**. « Le gain économique est réel, l'habitant gagne en confort de vie et son bien immobilier prend aussi de la valeur : 26 % d'après nos calculs... », conclut-elle.

*Ce projet porté par **la Sem Arc Occitanie** figure parmi les quatre finalistes de la catégorie « **Services au public** » des Trophées des Epl 2022 qui seront décernés lors du Congrès et du Salon des Epl (4-6 octobre prochains). **Vous pouvez d'ores et déjà voter pour lui en cliquant [ici](#).***